

# BGE COOP NOUS CONTACTER

## ARIÈGE

05 32 11 16 35  
bge09@creer.fr

## \*AUDE

0 806 110 322  
contact@bge-lc.fr

## AVEYRON

05 65 73 11 01  
bge12@creer.fr

## CANTAL

04 71 43 32 01  
bge15@creer.fr

## DORDOGNE

05 64 10 14 50  
bge24@creer.fr

## \*GARD

0 806 110 322  
contact@bge-lc.fr

## HAUTE-GARONNE

05 61 61 45 00  
bge31@creer.fr

## GERS

05 62 05 52 55  
bge32@creer.fr

## GIRONDE

05 56 87 23 75  
bge33@creer.fr

## MONTPELLIER - PAYS DE LUNEL

04 67 58 48 45  
bge.montpellier@creer.fr

## \*OUEST-HÉRAULT

04 67 35 20 40  
contact34500@bge-eo.fr

## \*LANDES

05 58 06 10 40  
contact@tgc40.fr

## LOT

05 65 21 93 50  
bge46@creer.fr

## LOT-ET-GARONNE

05 53 66 20 50  
bge47@creer.fr

## \*LOZÈRE

0 806 110 322  
contact@bge-lc.fr

## \*PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

05 59 52 06 32  
contact@bge64.fr

## HAUTES-PYRÉNÉES

05 62 05 52 55  
bge65@creer.fr

## \*PYRÉNÉES-ORIENTALES

0 806 110 322  
contact@bge-lc.fr

## TARN

05 63 47 17 31  
bge81@creer.fr

## TARN-ET-GARONNE

05 63 21 01 09  
bge82@creer.fr

**BGE COOP**  
**EN DISTANCIEL**   
05 61 61 45 20  
contact@bgeso.coop

**BGE SUD-OUEST**  
**\*BGE PARTENAIRES**



BGE Coop, Coopérative d'entrepreneurs, est un organisme de formation labellisé Qualiopi

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes:  
Actions de formation  
Actions permettant de valider les acquis de l'expérience

**bgeso.coop**  
3, chemin du pigeonier de la Cépière  
31100 Toulouse  
contact@bgeso.coop  
05 61 61 45 20

   BGE Sud-Ouest

Crédit photo : iStock - Version avril 2026

# BGE COOP



## Devenir Entrepreneur-Salarié en Coopérative d'Activité et d'Emploi



**bgeso.coop**



BGE Coop est une Coopérative d'activité et d'emploi sous forme de SCIC - SAS à capital variable immatriculée au RCS de Toulouse, co-fondée par BGE Sud-Ouest. Siren 383 609 476 - FP 73 31 079900 31 - NAF 8299 Z  
BGE Coop est membre de la Fédération des CAE et de la Confédération Générale des SCOP.

# C'EST QUOI ?

BGE Coop est une coopérative d'activité et d'emploi co-fondée par BGE Sud-Ouest pour vivre l'entrepreneuriat autrement :

- Concilier liberté entrepreneuriale et sécurité salariale.
- Se rémunérer sur la richesse créée.
- Être conseillé, coaché, formé tout au long de votre parcours.
- Entreprendre pour soi, dans une entreprise partagée.
- Partager ses expériences et son savoir.
- Contribuer au développement collectif.

Un cadre pour créer son activité, mais surtout pour la faire durer

À LA HAUTEUR  
DE VOS AMBITIONS

## LES SERVICES

EN PRÉSENTIEL ET/OU À DISTANCE



**PROTECTION SOCIALE**  
de salarié



**UN OUTIL DE GESTION EN LIGNE**  
pour piloter votre activité



**CONSEILS**  
formation



**SERVICES**  
juridiques,  
administratifs et  
comptables



**COOPÉRATION**  
entre  
entrepreneur-es



**MUTUALISATION**  
de moyens et  
des services

# POUR QUI ?



**Votre projet de création d'entreprise est finalisé, vous avez des clients** et vous souhaitez développer votre activité indépendante tout en étant salarié.

**Vous avez testé la faisabilité de votre activité** et vous souhaitez continuer à entreprendre en collectif.

**Vous êtes salarié-e à temps partiel** et voulez développer une activité indépendante.

**Vous êtes retraité-e** et souhaitez compléter vos revenus par une activité complémentaire.

**Vous êtes indépendant-e, freelance, micro-entrepreneur-e**, vous souhaitez changer de statut, développer de nouvelles activités, appartenir à un collectif.

# COMMENT DEVENIR COOPÉRATEUR ?

**01** Webinaire de présentation

**02** Entretien personnalisé

**03** Signature du contrat



Scannez le QR code pour vous inscrire à un webinaire de présentation

CONCILIER  
LIBERTÉ  
ENTREPRENEURIALE  
ET SÉCURITÉ  
SALARIALE

# 10 BONNES RAISONS DE NOUS REJOINDRE

- 1** Vous restez autonome, votre marque, vos clients, votre activité vous appartiennent.
- 2** Vous n'avez pas à créer, ni à fermer votre propre structure juridique, vous utilisez celle de BGE Coop.
- 3** Libéré des contraintes administratives, vous vous concentrez sur votre cœur de métier et développez une activité dans laquelle vous vous épanouissez.
- 4** Vous sécurisez votre activité entrepreneuriale. Après une période de CAPE, vous signez un contrat d'entrepreneur salarié (CESA) à durée indéterminée. Ainsi vous bénéficiez de la couverture sociale des salariés, d'une complémentaire maladie et d'une prévoyance.
- 5** Vous bénéficiez d'un appui personnalisé afin d'optimiser la réussite de votre activité.
- 6** Vous appartenez à un réseau d'entrepreneurs avec qui échanger, mutualiser, développer des offres communes, vous êtes dans une dynamique coopérative.
- 7** L'assurance responsabilité civile professionnelle est comprise.
- 8** Un cadre juridique, économique, social et humain vous permet de développer et stabiliser votre activité, avec la souplesse nécessaire pour travailler à votre rythme et selon vos besoins.
- 9** En devenant sociétaire coopérateur de BGE Coop, vous votez et participez pleinement aux décisions.
- 10** Formateurs : vous utilisez notre certification Qualiopi pour vos actions de formations et de VAE.